

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

S. A. S. le Prince Souverain est parti, mercredi, à bord de Son yacht *Princesse-Alice*. Son Altesse Sérénissime s'est rendue à Marseille d'où Elle a pris le train pour Paris.

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté la Principauté vendredi matin.

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le Maire de Monaco, accompagné de la Commission Communale, s'est rendu ce matin, vers 10 heures et demie, à l'Hôtel du Gouvernement pour présenter à S. Exc. le Gouverneur Général ses deux nouveaux adjoints, MM. Gindre et Néri, ainsi que M. le docteur Marsan et M. Sangeorges, les nouveaux membres de la Commission.

A la suite de la présentation, Son Excellence a félicité MM. Gindre, Néri, Marsan et Sangeorges d'avoir été appelés par la confiance de S. A. S. le Prince au poste qu'ils occupent et a assuré M. le Maire et toute la Commission Communale de son concours le plus bienveillant dans l'accomplissement de la tâche qui leur incombe.

THÉÂTRE

Les lauriers sont coupés. Mesdames les comédiennes, chanteuses, danseuses, choristes, coryphées, ainsi que messieurs leurs collègues en ont emporté des brassées. Nous n'irons plus au théâtre jusqu'à l'automne prochain.

Le programme de la semaine dernière, pour être léger, n'était pas le moins agréable ni le moins artistique de la saison.

Le spectacle de mardi et mercredi commençait par la prodigieuse farce judiciaire de Courteline, *Un Client sérieux*. Voilà longtemps que Catulle Mendès, le premier, je crois, a rapproché la verve de Courteline de celle de Molière. Les deux esprits sont bien de la même famille. On trouve chez l'un et chez l'autre la même outrance dans le comique, le même trait large et appuyé qui rappelle le procédé des maîtres de la charge. Un filet de la veine qui coule dans les *Fourberies de Scapin*, dans le *Médecin malgré lui* ou dans *Georges Dandin* a passé dans le *Client sérieux* et dans *Boubouroche*, et la langue pleine, ample, solide, dans laquelle ces dialogues sont écrits, accuse leur parenté avec les grandes farces classiques.

L'œuvre de Courteline a été montée avec soin et jouée avec infiniment d'esprit et de goût. M. Lamy a été très finement caricatural aussi bien à la barre qu'au siège du ministère public. M. Brunais a, par ses jeux de physionomie, commenté de la façon la plus comiquement fidèle la plaidoirie de son avocat et le réquisitoire du substitut. M. Poudrier a été un président digne d'Henri Monnier. MM. Fernal et Launay ont correctement tenu des rôles secondaires.

Après une agréable opérette, *Un Comte... à dormir debout*, de M. Bouvet pour le livret et M. Foncin pour la musique, vaillamment jouée par M^{mes} Charley, Rainaldi, MM. Berthaud, Albertthal et Poudrier, le public a eu le régal d'entendre la charmante partition écrite par Gounod

pour le ballet de son *Faust* et d'applaudir aux évolutions des danseuses sous le traditionnel costume de la ballerine classique. On a pris un vif plaisir à suivre la chorégraphie élégante de M^{lle} Bertrand, la danse ardente et souple de M^{lle} Charbonnel, la grâce et la morbidezza de M^{lle} Giussani, le savoir de M^{lles} A. Ferrando et Luparia et à constater les merveilleuses ressources, trop rarement mises en valeur, d'un corps de ballet peut-être unique.

A la fin de la semaine, *Un Don Juan*, amusant vaudeville déjà applaudi dans la première partie de la saison, a été joué avec entrain par M^{lles} Mary Thery, Fromentin et Ferrière, MM. Poudrier, Alex et Maury.

Mademoiselle Moucheron, une opérette de la jeunesse d'Offenbach, a plu par la gaieté légère de la partition et par le mouvement très animé dans lequel elle a été jouée. M^{lles} Mary Thery et Charley s'y sont fait vivement applaudir ainsi que MM. Launay et Maury.

Enfin le *Ballet Espagnol* de M. Desormes, dansé par M^{lle} Charbonnel, d'une fougue si communicative, et par M^{lles} Carrère et Luparia, d'une élégance très sûre, a clos la saison théâtrale sur une séduisante et joyeuse vision.

CONCERTS

Le dernier concert de la saison ne comporte plus d'audition de virtuoses. Il est purement symphonique et M. Jehin, le consacre à la glorification des génies qui lui sont particulièrement chers.

La séance de jeudi était réservée à Berlioz et à Wagner.

La puissante orchestration du premier, la frénésie avec laquelle il pétrit les timbres et déchaîne l'orage des sonorités se sont manifestées glorieusement dans l'ouverture de *Benvenuto Cellini* et dans la *Symphonie Fantastique*.

Le prélude de *Parsifal*, les délicieux *Murmures de la Forêt*, la « Marche funèbre » si imposante du *Crépuscule des Dieux* et l'éblouissante *Chevauchée des Walkyries* ont occupé la seconde partie du concert.

L'interprétation de ces œuvres a été de tout point excellente et a valu une longue ovation aux instrumentistes ainsi qu'à leur chef qui a dû revenir à trois reprises saluer le public.

Depuis dimanche dernier, des concerts instrumentaux sont organisés chaque jour à 2 heures et demie et à 8 heures et demie au kiosque de la terrasse.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 14 mai 1908, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

D. M.-A.-P.-M., né à La Cadière (Var), le 14 juin 1858, rentier, demeurant à Nice, 50 francs d'amende, pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles;

B. J., né à Clavesano (Italie), le 22 juin 1860, maçon, demeurant à Monaco, six jours de prison, pour ivrognerie. Déclaré incapable d'exercer une fonction publique, ou un emploi d'administration et privé du droit de port d'armes.

Essai sur les origines de Monaco

INTRODUCTION

à l'Étude des Fortifications préhistoriques de la région.

Par M. le Chanoine L. DE VILLENEUVE
Directeur du Musée Anthropologique.

(Suite).

I

La description d'une enceinte à murailles continues devant être nécessairement fastidieuse, nous nous bornerons à quelques indications sur la forme générale et le mode de construction de la place du Mont-Bastide, sur sa défense extérieure, son chemin d'accès et sa distribution.

L'ensemble des ouvrages de protection est inscrit dans une demi-ellipse dont le grand axe suivrait la profonde dépression de terrain qui longe le flanc nord du mont et dont la courbe serait décrite par le mur le plus avancé.

Mais si nous nous restreignons pour le moment à l'acropole, nous constaterons que son mur de clôture dessine un trapèze dont les deux grands côtés, exposés l'un au nord, l'autre au midi, sont à peu près parallèles, alors que les petits côtés, qui, aux deux extrémités, sont construits en travers du plateau, le coupent suivant deux lignes divergentes, sans pourtant qu'aucune exigence topographique paraisse avoir imposé cette irrégularité.

Nous avons divisé l'aire enclose de la forteresse en trois parties.

L'une, située à l'ouest, est une esplanade en terre-plein plus élevée que le niveau général de la place. Elle comporte une face courbe opposée à un terrain découvert et deux flancs; celui de droite est formé par le prolongement du long mur de défense de la place du côté nord; celui de gauche, exposé au midi, présentait un saillant qui protégeait les approches de l'unique porte d'entrée, en étendant son commandement sur les circuits du chemin de défillement qui y donnait accès.

La deuxième région, à l'extrémité opposée, elle aussi plus élevée que le centre, est en partie établie sur une bosse rocheuse sommairement dérasée. Le long mur nord s'infléchit en dedans et finit à une crête de falaise inaccessible. Au delà s'étend la pointe du promontoire, dont le site est élevé et hérissé d'aspérités.

Le centre du plateau renfermait des logements que nous décrirons plus loin. Il est plus bas que les deux plates-formes des extrémités. Deux murailles l'enserrent au nord et au midi. La défense du nord est simple et consiste en une ligne de rempart au-dessous de laquelle le sol se dérobe en pente raide; celle du midi, dont le talus de colline forme une déclivité praticable, se compose de plusieurs zones parallèles de terrasses ou paliers, s'épaçant à distances égales et s'étagant sur la pente du glacis.

* * *

Dans son état actuel, la ceinture de murailles est complètement démantelée, mais la base des murs s'est conservée sur toute la périphérie du tracé. Nous y trouvons, en hauteur, une assise de soutè-

nement qui retient les terres du plateau, et, au-dessus du niveau du sol, un mur de rempart dont nous ne connaissons pas l'élévation primitive.

Le corps du mur se compose de trois parties : un parement, un contre-parement et, les reliant l'un à l'autre, un remplissage intérieur. Les deux parements sont construits en gros blocs bruts, presque toujours plongeant en boutisse dans l'intérieur de la construction. Les blocs de la face extérieure du mur y font queue à un mètre trente centimètres en moyenne ; ceux de la face intérieure sont moins volumineux et leur pénétration ne dépasse guère quatre-vingts centimètres. Quant au blocage, ou garni du milieu, il est formé de moellons posés à plat. Si quelques pierres présentent leur lit de carrière sur la face du midi, ce n'est qu'une infraction à la règle générale, infraction justifiée par l'énorme volume de ces matériaux.

Nous n'y remarquons qu'un exemple de construction par assises. Il nous est fourni par le saillant d'angle sud de l'esplanade remblayée. Les pierres furent dressées au marteau et régulièrement alignées à joints secs. L'arasement des assises a été obtenu, dans un cas, en pratiquant une entaille sur un long carreau pour y asseoir une pierre qui rétablit le niveau. D'ailleurs on paraît avoir ignoré le procédé de la *pose en liaison* que nous n'y voyons jamais systématiquement employé.

Nous n'avons jamais remarqué qu'on se fût servi de mortier, bien qu'on usât de ciment pour les enduits. Les interstices existant entre les blocs sont simplement bouchés avec des pierres.

Les murs ne sont pas talutés ; leur pied ne présente ni fruit ni empattements.

L'épaisseur des murailles varie, selon leur position et le rôle plus ou moins important qu'elles jouent dans la défense, entre deux mètres et cinq mètres.

Les murs de rempart n'existent pas au midi. Les constructions qui ceignent le rocher, de ce côté, ne dépassent pas le niveau du plateau.

Cette disposition, qui semble avoir eu pour but de n'interposer aucun obstacle entre l'aire de l'enceinte et le soleil, eût été préjudiciable à la sécurité de la place si on n'y avait pourvu en couvrant le flanc de la colline de plusieurs lignes d'ouvrages avancés.

Prenant pour point de départ une arête rocheuse qui descend de l'extrémité sud de l'enceinte, on a mené parallèlement aux murailles de l'acropole cinq zones de protection. Chacune d'elles dessine sur la pente un ressaut qui suit le pourtour du mont et vient aboutir à l'escarpement du versant nord. Le talus de la montagne se trouve ainsi divisé horizontalement en autant de terrasses, s'étagant en gradins immédiatement superposés les uns au-dessus des autres. En effet la distribution est telle que le mur de soutènement d'un palier forme le rideau de fond de la précinction inférieure et ainsi de suite en partant du niveau le plus élevé.

En cas d'attaque, chacune de ces terrasses se transformait en plate-forme de guerre dont le fonctionnement était soumis directement au commandement de la citadelle. Servies par les habiles frondeurs ligures, ces lignes de défense rendaient excessivement meurtrières les approches du pied de la montagne.

En temps de paix, elles semblent avoir été le lieu d'habitation permanente de la classe inférieure des gens qui composaient le clan.

Nous en avons pour preuve les traces des logements répartis, de proche en proche, par groupes de trois cases, le long des murs d'appui des paliers.

Chaque logis était desservi par un chemin de ronde. Celui-ci règne sur toute la longueur de la crête du mur de soutènement qui affleure au niveau du plan horizontal de la terrasse ; sa largeur entre les portes des maisons et le bord extérieur de la muraille ne dépassant pas un mètre, il est bien évident que les plates-formes étaient découvertes et dépourvues de parapets.

Les logements sont espacés et séparés les uns des autres à intervalles réguliers, semblerait-il, mais nous n'en pouvons rien conclure, parce que nous

ne connaissons de ces cases que celles dont l'assiette a été taillée dans le roc.

Au bas de la colline, le pied de la dernière précinction était séparé de la campagne par une bande de terrain fermée elle-même par un double mur de rempart, peu élevé.

* * *

Malgré leur état de ruine, nous pouvons reconnaître dans un de ces murs l'angle de la porte du chemin de défilement. Elle correspond dans le vallon à la porte supérieure qui donnait entrée dans la citadelle. La rampe qui les relie l'une à l'autre, traverse tous les paliers et établit des communications entre toutes les parties de ce formidable château.

Le visiteur qui, de l'extérieur, voulait monter à l'acropole suivait entre les deux remparts de front un chemin couvert qui l'amenait à la première porte. L'ayant franchie, il s'engageait, entre deux corps de garde, dans un escalier droit et raide, large de deux mètres soixante-dix, qu'il gravissait jusqu'au niveau de la deuxième terrasse dont il suivait le chemin de ronde à droite sur une longueur de quatre ou cinq mètres. Là il trouvait un poste. Ce palier horizontal donnait un recul suffisant pour asseoir la base d'un plan incliné qui ramenait la voie dans l'alignement de la première montée.

Un repos couronne cette volée oblique. Il est établi sur le troisième palier et forme le point de départ d'un second escalier droit, large de deux mètres seulement, qui s'arrête à la quatrième terrasse, assise sur une corniche rocheuse. Le chemin en longe le surplomb sur un espace de quelques pas, et faisant un coude, il décrit un lacet en forme d'S dont la courbure supérieure aboutit à une porte surveillée par un poste. La disposition de cette porte est telle que si le visiteur ne connaît pas le plan du château, il prendra pour une rue d'accès ce qui n'est en réalité qu'une impasse dominée par un rempart élevé. Il faut donc qu'il revienne sur ses pas et suive à contrepied un défilement longeant un mur et exposé, en face, au commandement d'une sorte de plate-forme d'angle ou saillant.

Ce dernier circuit débouche sur le *cavaedium* ou avant-cour fortifiée de la porte. (Le mot *cavaedium* n'a ici aucun sens, mais il a été employé pour signifier ce dispositif innommé. Nous continuerons donc à nous en servir.) Un ennemi fourvoyé dans ce passage, assailli de face, de flanc et à revers, ne pouvait ni avancer ni reculer et devait être fatalement écrasé sous les projectiles.

La porte était sans doute rectangulaire ; elle s'ouvre entre deux têtes de murs se chevauchant en sens inverse. Sa largeur d'ouverture est plus grande à l'extérieur qu'à l'intérieur. Sa jouée atteint cinq mètres quarante. On n'y voit aucune trace de tableau ni d'appareil de fermeture. Le seuil n'a pas été retrouvé. Le passage était fait de longues dalles surélevées au moyen de petits murets. On y a recueilli du charbon, des fragments de poterie, des os d'animaux.

II

Le centre du plateau était réservé au fonctionnement de la vie domestique.

Nous y voyons les substructions d'une foule de maisons, disposées, suivant un ordre établi, le long d'une rue principale sur laquelle des ruelles latérales viennent s'embrancher à angle droit.

A première vue, l'ensemble de ces maisonnettes alignées nous avait fait voir au Mont-Bastide une bourgade ruinée, un diminutif de ville, avec ses voies, ses carrefours, ses chapelles et ses places. Le nom *Vieux Eze*, qu'on lui donne aussi dans le pays, avait contribué à nous affermir dans cette conviction. Plus tard, on nous persuada que c'était un ancien retranchement ligurien, remanié et transformé en camp permanent par les Romains. On en donnait pour preuve des bornes ébauchées telles qu'on en voit en bordure de la voie *Julia Augusta*. La rue surélevée, et la division intérieure qu'elle engendre, étaient autant de refaçons apportées à un monument dont la seule enceinte de gros blocs remontait authentiquement à une haute antiquité.

Suivant le désir de S. A. S. le Prince de Monaco et grâce à l'autorisation que nous a donnée la Muni-

cipalité d'Eze, nous avons pu, aidé par M. Sensève, qui en a dressé le plan avec un soin minutieux, entreprendre une étude détaillée de ces curieuses constructions.

La conclusion qui s'en est dégagée est que nous ne nous trouvons en présence ni d'une bourgade ni d'un camp, mais d'un vieux château seigneurial préhistorique, dont la distribution intérieure est contemporaine de la ceinture de murailles en gros blocs qui l'entoure. Il y a eu succession d'occupations durant la série des siècles qui suivirent sa construction ; le sol très rare n'en a en pas enregistré les superpositions de niveaux, ce qui rend les fouilles infructueuses au point de vue stratigraphique, mais le tracé primitif s'est fidèlement conservé.

Il ressort, disons-nous, de l'ensemble des parties qui composent cet édifice, que les générations successives qui s'y sont installées n'en ont pas altéré la division primitive et que, l'eussent-elles modifiée, le premier plan ressort sous ces surcharges avec une évidence manifeste, parce que les bases de maisons ne sont pas superficiellement dessinées par des assises à fleur de sol, mais bien creusées dans la roche même.

Sur les pentes que forme le plateau supérieur, les fonds de cases sont encastrés dans le calcaire où leur aire a été approfondie jusqu'à l'obtention d'un plan horizontal. Pour compléter le tracé, sur la partie avancée que n'emboîte pas le rocher, on a prolongé le relief encaissant au moyen d'un alignement de dalles posées sur leur champ. C'est aussi par des séries continues de pierres en délit qu'on a dessiné les cloisons de séparation qui partagent un large espace en plusieurs chambres contiguës. Nous n'avons aucune preuve que cette mince paroi de dalles redressées ait été doublée de maçonnerie, mais nous remarquons que les joints durent être hermétiquement lutés avec du béton.

A cette condition l'étanchéité était absolue. On voit l'avantage de ce mode de substructions sur les pentes d'un rocher où les ruissellements auraient transformé chaque fond de case en bassin.

Ces fondations dépassent rarement en hauteur cinquante ou soixante centimètres.

Deux jambages de porte, un surtout mieux conservé, nous montrent une haute dalle verticale, entaillée à un de ses angles supérieurs pour l'assemblage d'une autre dalle également en délit. Ce procédé manquait de stabilité et ne permettait de couvrir une haute surface en façade que si le tout était maintenu par une forme intérieure en bois. Les ouvertures n'ont conservé ni rainure ni feuillure, rien qui puisse faire supposer un panneau de fermeture. Les linteaux sont droits et monolithes. Les fenêtres devaient exister ; la recherche de l'exposition au midi pour les habitations en serait un indice, mais nous n'en connaissons aucun vestige.

Les parties hautes étaient-elles en bois qui aura pourri ou en pisé que la pluie aura dilué ? Nous ne saurions rien avancer sur ce point, pourtant intéressant.

Il existe un débris de colonne à section ovale, comme l'est aussi un cippe, peut-être un support d'autel.

Cette forme domine au Mont-Bastide ; nous la retrouvons encore dans le récipient d'un pressoir.

Tous les ravalements sont faits au marteau, qui semble avoir aussi été employé pour le dressage de quelques carreaux d'angle.

Le plateau fortifié du Mont-Bastide a été habité à l'époque romaine. Des tuiles de toiture et des débris de poterie en fournissent les preuves indéniables.

Cette occupation fut-elle militaire et doit-on rechercher dans la distribution intérieure le dispositif d'un camp permanent ? On l'a dit. M. Blanc, dans son étude sur l'épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes, nous le signale comme un *castrum liguro-romain*, mais il observe aussi qu'une fouille, qui y a été opérée par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nice, n'a produit que des objets de toilette et de ménage. Nous pourrions ajouter que nous y avons trouvé des fragments de céramique de qualités diverses et aussi de différentes époques, quelques morceaux de fer, une mé-

daille de Lylibée et rien de plus; jamais une arme ni une de ces pièces d'armement qui dénotent un camp. Au Mont-Bastide, l'appareil militaire est tout extérieur.

L'intérieur présente beaucoup de rapports avec ce que nous apprennent les plans des palais d'acropoles exhumés de l'oubli à Troie, à Mycènes, à Tyrinthe et à Cnossos. Les rapprochements peuvent être poussés jusqu'aux détails mêmes et nous n'avons eu d'autre guide que ces plans pour conjecturer la distribution de ce vaste édifice.

A Tyrinthe, une rue prend naissance à la porte de l'enceinte et se bifurque presque aussitôt pour aboutir, d'une part, à un propylée, et, d'autre part, à un espace assez vaste, bordé par les murs extérieurs, et où, en cas de danger, la population se groupait pour se défendre.

Au Mont-Bastide, la rue qui part de la porte, longe la plate-forme de guerre, espace libre, bordé par les remparts de l'ouest.

Dans le proche voisinage de la porte, notons une petite pièce, qui existe pareillement à la porte aux lions de Mycènes et à Tyrinthe, où elle est, comme au Mont-Bastide, encastrée dans le corps de la muraille de défense. Nous y vîmes une loge de gardien. En fouillant le sol, on découvrit, à une profondeur de deux mètres, un fragment de meule en tuf volcanique, une tablette en argile pétrifiée, des débris de charbon et des ossements d'animaux. Peut-être était-ce une chapelle?

Partant de cette chapelle, une rue gravit transversalement la pente sud du plateau jusqu'à son sommet, coupant à sa naissance une voie médiane qui divise longitudinalement l'enceinte en deux quartiers, nord et sud.

Le quartier nord, que borde un mur de rempart, paraît avoir été subdivisé en petits îlots de logis par des ruelles étroites descendant de la grande voie, soit en rampe, soit par une série d'escaliers. Chacun des îlots comporte un certain nombre de cases doubles, étagées en recul les unes des autres, sur trois lignes de niveaux. Les cases ainsi groupées ont issue sur les ruelles qui les avoisinent.

Toutes ces pièces sont dans un état de ruine absolu. Toutefois nous pouvons reconnaître avec beaucoup de probabilité que ce vaste quartier renfermait les magasins et les communs. Deux des chambres sont surtout caractéristiques.

La première, bâtie au-dessous de la plate-forme de l'ouest, est desservie par la voie transversale qui part de la porte d'entrée. Quand le terrain fut déblayé des décombres qui l'obstruaient, on découvrit au-dessous du dallage plusieurs fosses rectangulaires, soigneusement garnies intérieurement d'un enduit coloré en rouge. Ces réceptacles suivaient le pied des murs. Ils avaient en profondeur 0 m. 60 centimètres. Il ne saurait s'agir d'un tombeau, leur plus grande longueur ne dépassant pas 1 m. 50. Comme à Cnossos, où de pareilles cachettes ont été trouvées par M. A. Evans, ils occupent le sous-sol d'une pièce bien construite. Nous les explorâmes avec moins de bonheur que le savant Anglais, car toutes étaient vides et avaient été fouillées.

La seconde case est située à l'autre extrémité de ce même quartier. Nous y reconnûmes, dans un angle, l'empreinte d'un grand vase de terre (*pithos*), se terminant à plat et dont la forme insolite nous frappa. Au lieu d'être circulaire, son contour avait été ovale. A l'embouchure du vase venait s'adapter une conduite en terre cuite qui se dirigeait obliquement vers le milieu du premier tiers de la chambre. L'exploration de Cnossos a offert un exemple tout semblable de pressoir à huile.

Les autres divisions ne présentent aucune particularité permettant de fixer leur destination.

A l'extrémité voisine du pressoir on a recueilli une monnaie à légende grecque de Lilybée.

Les communs et les entrepôts se trouvant au nord, il est naturel de rechercher, dans l'ensemble des constructions qui remplissent le quartier du midi, la partie réservée à l'habitation principale.

De ce côté, le plateau est parfois de niveau avec la crête médiane, mais la plate-forme qui en résulte n'est pas très large et se trouve brisée par une dénivellation brusque formant une terrasse inférieure.

(A suivre).

L. DE VILLENEUVE.

VARIÉTÉS

LE GÉNÉRAL TÜRRE

C'est une bien belle figure qui vient de disparaître, et à l'avoir connue, on déplore plus encore de voir tant d'hommes d'action, se perdre dans la brume de l'idéal!

Hongrois de naissance, italien de cœur, français d'esprit, le cercueil de ce héros aurait pu être drapé des couleurs des trois nations, auxquelles il voua en partie sa vie.

Homme d'autrefois, vrai type d'épopée, sorte de condottière doublé de diplomate, ce vieux soldat, meurt en "pacifiste militant".

Il appelait la Paix armée, la Peur armée!

Qui ne se souvient de l'avoir vu aux Congrès internationaux de la Paix, évoquant un souvenir, plaçant le mot juste, agrémenté toujours d'une pointe d'ironie!

Ceux qui l'ont connu n'oublieront pas sa haute stature, sa belle tête moustachue, redoutable et charmante à la fois, qui faisait penser à un magyar de roman!

Spirituel, il était comme un boulevardier et c'était une joie que de l'entendre; il avait vu tant de gens, des plus célèbres, et tant de choses, des plus dramatiques!

Sa vie chevaleresque était un roman!

Il avait guerroyé en Piémont, en Orient, partout où les peuples secouaient leur joug; le général Türr fut comme un parisien ubiquiste, un internationaliste du Droit.

Et ce diable d'homme qui eût pu vivre dans le passé rien qu'avec ses seuls souvenirs, était un moderniste achevé! — Tout l'intéressait, surtout la politique internationale et l'évolution économique des peuples n'avait guère pour lui de secrets.

Il m'en vient à ce sujet un souvenir personnel: Au cours d'un dîner donné en l'honneur de M^{me} la Baronne de Suttner, nous nous trouvâmes côte à côte.

La conversation roulait sur l'Extrême-Orient:

« Voyez vous, mon petit, me disait-il de son air goguenard, il n'y a rien comme les gens qui ont longtemps dormi pour avoir un mauvais réveil! « L'Extrême-Orient dort depuis des siècles, mais déjà « il entrouvre les paupières, gare le jour où ses deux « yeux seront grand ouverts! »

Ses paroles furent prophétiques; six mois après, en effet, la guerre Russo-Japonaise éclatait!

Voici quelques détails biographiques, en général peu connus, sur le général Türr:

Né à Baja le 10 avril 1824, il entra comme volontaire dans l'armée autrichienne, il devint lieutenant dans une compagnie du régiment de l'archiduc François-Charles, avec lequel il fit, sous les ordres de Radetzky, la première campagne d'Italie, en 1848. Il comptait déjà parmi les officiers distingués au service de l'Autriche, lorsque, gagné à la cause de la Hongrie, en janvier 1849, il passa en Piémont. Il fut chargé par Charles-Albert d'organiser une légion hongroise, qu'il commanda à la bataille de Novare. Après le désastre de cette journée, il se réfugia dans le duché de Bade, où il fut nommé colonel. Plus tard, on le trouve à Londres, et, lorsque éclata la guerre d'Orient, il entra au service de la Grande-Bretagne et occupa un grade supérieur dans la légion anglo-turque. Chargé par le gouvernement anglais d'aller acheter des chevaux dans les provinces danubiennes, à la fin de 1855, il trouva Bucarest, occupée par les Autrichiens. Dans sa nouvelle position et sous l'uniforme anglais, il fut arrêté et dirigé, par la Transylvanie et par Pest, sur Vienne, traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, malgré les réclamations du gouvernement anglais. Il fallut pour le sauver l'intervention personnelle de la reine Victoria.

Dès que la guerre de l'indépendance italienne éclata, au commencement de 1859, le colonel Türr accourut tout aussitôt pour combattre. Il se mit sous les ordres de Garibaldi, qui organisait ses chasseurs des Alpes. A la tête d'un bataillon de ce corps, il se signala au combat de Varese et reçut à Castel Nedolo une très grave blessure au bras gauche. Il n'en était pas guéri, lorsqu'en mai 1860 il fit partie de l'expédition de Sicile, comme commandant supérieur et comme aide de camp de Garibaldi. Il combattit constamment à ses côtés, depuis le débarquement à Marsala jusqu'à la prise de Palerme.

Blessé de nouveau dans les rues de cette ville, il n'en resta pas moins auprès du général, et contribua par son activité et par l'ascendant de ses conseils à l'organisation de l'armée et à la solution des difficultés inséparables d'une administration improvisée. Il eut encore le commandement d'une division devant Messine, se signala par sa bravoure à Milazzo, et suivit Garibaldi sur la terre ferme. Adversaire du parti radical qui tentait de pousser Garibaldi dans des voies violentes, il eut sur les événements une influence modératrice, et fut un promoteur de l'annexion immédiate de Naples à la monarchie italienne, sous le gouvernement de Victor-Emmanuel.

Le 10 septembre de la même année, il épousa, à Mondovi, la princesse Adelina Wyse-Bonaparte, âgée de dix-sept ans. Le roi lui conféra à cette occasion le titre de commandeur de l'ordre militaire de Savoie. Après la guerre de 1866 et le retour du régime statutaire en Hongrie, il rentra dans son pays. Très dévoué à la France, il s'employa activement, aux approches de la guerre de 1870, mais sans aucun caractère officiel, à la conclusion d'une alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie. Son nom revint dans les journaux en 1878, à propos de la polémique du duc de Gramont avec le prince Napoléon. Au mois de juin 1886, il obtint, sous le patronage de M. Ferdinand de Lesseps, la concession du percement de l'isthme de Corinthe dont les travaux, commencés avec une certaine ardeur, ont été ralentis ou suspendus par des difficultés financières et enfin couronnés de succès. L'inauguration solennelle du canal a eu lieu le 6 août 1893.

Le général Türr a publié quelques mémoires et brochures dont les plus récents se composaient d'articles d'actualité insérés dans le *Journal des Débats: Arrestation, procès et condamnation du général Türr, racontés par lui-même* (1863, in-8°); *La Maison d'Autriche et la Hongrie* (1865, in-8°).

Telle est, rapidement esquissée, la vie de l'homme qui vient de disparaître.

Dans une de ses causeries du *Temps*, l'éminent académicien Claretie, qui fut son grand ami, nous a montré le général Türr intime. On ne peut que répéter avec lui que le général Türr, qui avait, comme tant d'autres, ses tristesses intimes, s'efforça de les oublier en se préoccupant des affaires publiques et de l'avenir des nations. Ses lettres, où toute une génération, quasi disparue, vivait, palpait encore, montraient sa foi et ses espoirs! Il s'est endormi en pensant à la France, à l'Italie et à la Hongrie, et nous saluons bien bas le cercueil de celui qui fut le champion infatigable du droit.

Sa belle âme éprise de liberté a retrouvé sa sphère; elle ne pourra qu'y beaucoup recueillir, car elle a beaucoup semé ici bas.

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA

BRASSERIE

ET DES ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES

DE MONACO

Au Capital de 1.450.000 francs

Messieurs les Actionnaires de la Société sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le **25 Mai 1908, à 3 heures de l'après-midi**, au siège social de la Société, à Monaco. Principauté.

Ordre du Jour:

Modification aux articles 56 et 62 des Statuts.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième insertion)

Suivant acte sous seing privé en date du 9 mai 1908, M. **Quinto Maccario**, demeurant à Monaco, a vendu à M. **Laurent Viau**, son fonds de commerce de boucherie qu'il exploitait aux Halles et Marchés de Monte Carlo.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à présenter leurs titres de créance entre les mains de l'acquéreur, boulevard de la Tour, maison Rigoni, à Beausoleil, dans le délai de dix jours.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

VENTE SUR LICITATION EN DEUX LOTS

Le lundi 30 mai 1908, à 10 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, au Palais de Justice,

de deux maisons de rapport.

PREMIER LOT :

Maison à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle de la rue Saige et de la rue des Açores, portant le n° 11 sur la rue des Açores, où elle a son entrée, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, occupant une superficie de 183 mètres carrés.

Mise à prix 65.000 fr.

DEUXIÈME LOT :

Autre maison à Monaco, même quartier, entre la rue Saige et la ruelle des Gazomètres, servant actuellement de caserne à la Douane Française, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, occupant une superficie de 410 mètres carrés.

Mise à prix 90.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Eymin, notaire, chargé de la vente.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le cinq mai mil neuf cent huit, dont expédition transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-huit mai même mois, vol. 105, n° 11, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même;

M. Jean-Baptiste Verrando, jardinier, demeurant à Monaco, quartier des Révoires, a vendu :

A M. Antoine Verrando, rentier, et M^{me} Marie Verrando, son épouse, demeurant à Monaco, rue Castellaretto, n° 2,

Une propriété close de murs, située à Monaco, quartier des Révoires, consistant en un terrain en nature de jardin, porté au plan cadastral sous le n° 97 de la section A, d'une contenance d'environ quatre cents mètres carrés, sur lequel sont édifiées deux maisons élevées chacune d'un étage sur rez-de-chaussée; la dite propriété confinant : à l'ouest, au chemin vicinal; au nord, M. François Olivier; à l'est, M. Joseph Médecin; et au midi, aux hoirs Capponi, mur mitoyen entre deux.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de quarante-six mille francs. ci 46.000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai de un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

Monaco, le dix-neuf mai mil neuf cent huit.

Pour extrait : Signé : Alex. EYMIN.

AVIS

MM. Chavannes et Quennec, propriétaires du Splendid Garage, avenue Saint-Laurent à Monte Carlo, ont l'honneur d'informer le public que pendant la saison d'été, soit du 1^{er} mai 1908 au 1^{er} octobre 1908, ils cesseront leur exploitation. Toutefois ils ont consenti à leur

employé M. Brédy, pendant cette même période, la jouissance de leur local, mais à ses frais, risques et périls.

En conséquence, ils ont l'honneur de prévenir leur clientèle que toutes les commandes et tous les engagements contractés par M. Brédy, de quelque nature qu'ils soient, le seront en son nom personnel et ne pourront engager MM. Chavannes et Quennec sous quelque prétexte et pour quelque cause que ce soit.

Monaco le 19, mai 1908.

Avis de Dissolution de Société

ET DE

Cession de partie de fonds de commerce

(Première insertion)

Par acte sous seing privé en date à Monaco du huit mai mil neuf cent huit, enregistré, la Société en nom collectif ayant existé entre M^{mes} Plissonnier et Hannaford, ayant pour objet le commerce de la librairie avec vente des articles de papeterie et maroquinerie, exploité à Monte Carlo, villa Saïd, connu sous le nom de The English and American Library, est purement et simplement dissoute.

L'effet de la dite dissolution est rapportée rétroactivement à la date du premier octobre mil neuf cent sept.

M^{me} veuve HANNAFORD reste seule propriétaire du fonds social et en supportera les charges.

En conséquence, les créanciers, s'il y en a, sont priés de faire opposition entre les mains de M^{me} HANNAFORD dans un délai de dix jours à partir de la deuxième insertion qui suivra la présente.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vitas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.

Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

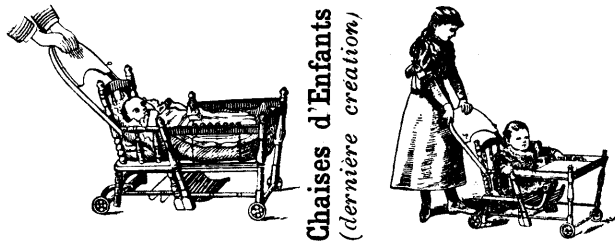


Usine à Beausoleil. - Magasin : villa Paola, 25, boulev. du Nord Monte Carlo

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest MONACO (Condamine)



Chaises d'Enfants (dernière création)

Installations à forfait. - Réparations de Meubles Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LA

C^{ie} des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

En vente :

- 1° dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie : Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. 0f 50
2° dans les bibliothèques des principales gares : La carte-itinéraire de Marseille à Vintimille, avec notes historiques, géographiques, etc., sur les localités situées sur le parcours 0 25
Les plaquettes illustrées, désignées ci-après, décrivant les régions les plus intéressantes desservies par le réseau P.-L.-M :
La Corse (éditée en français) 0f 25
Le Rhône, de sa source à la mer, avec illustrations hors texte en couleurs (éditée en langues française, anglaise et allemande) 0 50
L'Auvergne (éditée en français) 0 50
Album de vues du réseau P.-L.-M. 0 50
Album Côte-d'Azur-Corse-Algérie-Tunisie (avec 10 cartes-postales) 0 50
Album Banlieue de Paris 0 25
Album-Itinéraire illustré Paris-Simplon-Milan (édité en français et anglais) 0 50
Album-Itinéraire illustré Paris-Lyon-Marseille, la Côte d'Azur (édité en français et anglais) 0 50
Album-Itinéraire illustré Paris-Mont-Blanc 0 50
Album Mont-Cenis 1 »
Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) Savoie-Dauphiné 1 »
Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) Dauphiné-Savoie 1 »
Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) Alpes-Côtes-d'Azur. 1 »
Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) Provence-Cévennes. 1 »
Pochette de 25 cartes-postales (reproduction en couleurs d'affiches illustrées P.-L.-M) 1 »

L'envoi de ces documents est fait par la poste, sur demande adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 0 fr. 70 en timbres-poste pour le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.; de 1 fr. 10 en timbres-poste pour l'Album « Mont-Cenis » et pour chacun des dépliants-cartes; de 0 f. 55 en timbres-poste pour chacune des brochures mises en vente au prix de 0 fr. 50; de 0 fr. 30 en timbres-poste pour chacune des autres publications énumérées ci-dessus.